



Mascaret

Pascal LEGOUX Président de Mascaret et conseiller municipal

JUILLET 2014

Madame et Monsieur les parents d'élèves des écoles primaires et maternelles de Châtenoy le Royal,

Par l'intermédiaire des enseignants, vos enfants vous ont remis le 1^{er} juillet un courrier de la commune vous indiquant le nouvel emploi du temps scolaire de la prochaine rentrée des classes.

Madame le Maire vous explique que l'obligation faite par l'Etat et le manque de concertation ont ralenti la réflexion. La collaboration instaurée avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les élus des différentes communes du territoire du Grand Chalon, en particulier la ville centre n'a jamais produit de projets concrets.

Cette volonté de freiner la mise en application de cette réforme des rythmes scolaires, de délibérer afin d'obtenir un report d'un an, est la politique choisie par de nombreux maires de droite.

Les élus d'opposition ont dénoncé depuis plusieurs mois cette attitude d'immobilisme et demandé que soit engagé un réel projet éducatif de territoire.

Ce courrier vous invitait à retourner avant le 4 juillet une fiche individuelle d'inscription aux Nouvelles Activités Pédagogiques qui se dérouleront deux soirs par semaine de 16h à 17h et le mercredi de 8h30 à 9h30.

Nous sommes étonnés du contenu qui est délivré.

On vous demande d'inscrire vos enfants à des activités sans en préciser le contenu, les projets et les objectifs qui conduiront au bien être de vos enfants.

On vous explique que l'organisation de ces activités vous sera indiquée à la prochaine rentrée scolaire. Comment, dans ces conditions, avez-vous pris votre décision et rempli ce formulaire d'inscription sans connaître le contenu pédagogique, les modalités de transport, les lieux de déroulement de ces activités et le personnel qui sera dédié à l'encadrement ?

Même si la gratuité temporaire est assurée jusqu'au 31 décembre 2014, la réflexion qui va être engagée laisse présager votre participation financière dès janvier 2015.

Cette perspective risque d'exclure certaines familles du dispositif.

Lors du conseil municipal du 20 juin dernier, les élus d'opposition ont vivement protesté contre l'absence de projet et cette volonté de s'opposer à la mise en application de cette réforme. Ils ont exprimé leur inquiétude face à l'absence d'informations en direction des parents d'élèves.

Nous serons vigilants quant aux moyens déployés par la municipalité dès la rentrée des classes pour répondre au bien être de chaque enfant.

Dès à présent, nous sommes disponibles pour recueillir vos remarques, vos inquiétudes quant à l'application de cette réforme en nous contactant soit :

- par courrier à Pascal LEGOUX Président 10 rue des Marguerites 71 880 CHATENROY LE ROYAL
- par mail : mascaret.chatenoy@orange.fr
- en se rendant sur notre site internet « association-mascaret.e-monsite.com »

Mascaret – 10 rue des Marguerites – 71880 Châtenoy le Royal